

2 au 5 juillet 2024 (28 heures)

Date limite d'inscription : 7 mai 2024

Maintenance avancée sur un hautbois

1 200 €



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se perfectionner sur la connaissance du hautbois et les techniques de maintenance

PUBLICS CONCERNÉS et PRÉREQUIS

Publics concernés

Professionnels du hautbois, titulaires du CAP ATIM ou titulaires du BMA TFI option vents ou justifiant d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle, désirant se perfectionner.

Prérequis

Justifier d'une expérience professionnelle sur le hautbois.

LIEU DE LA FORMATION

ITEMM - 71 Avenue Olivier Messiaen - 72000 LE MANS

HORAIRES DE LA FORMATION

9 h – 12 h / 13 h – 17 h

Ces horaires peuvent être aménagés en cas de contraintes horaires des participant.e.s (transports) ou de disponibilité du lieu de restauration du midi.

EFFECTIFS

Nombre de participants limité à 12 personnes pour permettre un suivi individualisé.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONSEILLÉES

- Assurer des opérations de tournage (tour parallèle et tour à bois)
- Fabriquer un instrument à vent en bois

CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 30

E-mail : formation.continue@itemm.fr

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Jour 1

- Citer les principales marques et modèle de hautbois
- Identifier les éléments d'un hautbois
- Indiquer les spécificités du hautbois
- Adapter l'outillage nécessaire à la maintenance optimale du hautbois
- Lister les opérations de réglage

Jour 2, 3 & 4

- Assurer un réglage permettant le fonctionnement optimal de l'instrument

Matériel

Apporter un hautbois ou possibilité de travailler sur un hautbois de l'ITEMM.

INTERVENANTS

Jean-Marc JOURQUIN

C'est à la suite de sa rencontre avec un monteur de hautbois qui travaillait pour la maison Marigaux que Jean-Marc Jourquin a été attiré par le métier de la facture instrumentale. Embauché par Marigaux comme apprenti en 1981, Jean Marc a travaillé 42 ans dans cette prestigieuse maison de hautbois. D'abord monteur, il est devenu finisseur-réparateur, puis après quelques années, responsable de l'accueil des musiciens et du service entretien/réparation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette action de formation en présentiel alterne démonstrations, mises en situation encadrées, enseignements théoriques et pratiques. Cette formation est dispensée en français.

Capitalisation des expériences par des échanges sur les pratiques individuelles.

COÛT

Le prix indiqué comprend les frais pédagogiques et les fournitures.

Tarif net ne comprenant pas le transport, l'hébergement et la restauration. L'ITEMM, association loi 1901, n'est pas assujetti à la TVA.

Des prises en charges financières des coûts pédagogiques sont possibles (FAFCEA, AGEFICE, OPCOS, POLE EMPLOI,...).

MOYENS À DISPOSITION

Un poste de travail par personne, ateliers spécialisés, outillage et matériel fourni, supports de cours et techniques en français. Apporter un hautbois ou possibilité de travailler sur un hautbois de l'ITEMM

ANNULATION

L'ITEMM se réserve la possibilité d'annuler la formation 1 mois avant sa date de réalisation, en cas d'effectifs insuffisants.

AUTRES INFOS UTILES

Cette action de formation ne peut se substituer à l'expérience nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Cette action de formation est adaptable aux personnes en situation de handicap, sur simple demande lors d'un échange confidentiel avec notre équipe afin d'évaluer vos besoins.

Contact : gaelle.chaillou@itemm.fr

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Pour toute demande de candidature, merci de vous adresser directement au service de Formation professionnelle Continue.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Avant la formation

A réception de la fiche d'inscription, un questionnaire est envoyé pour évaluer si cette formation est adaptée aux besoins du candidat. L'adéquation des prérequis, les niveaux de connaissances et/ou de compétences spécifiques et attentes vis-à-vis de cette formation sont étudiés.

Ce questionnaire permet d'adapter dans la mesure du possible les modalités pédagogiques de la formation.

Pendant la formation

1. Une évaluation des connaissances et compétences au travers de mises en situation pratiques et de sondage sur les connaissances acquises est réalisée en cours de formation.
2. Une évaluation de satisfaction des participant.e.s sur l'atteinte des objectifs, la qualité de l'animation et la satisfaction globale de la prestation est réalisée sous forme de questionnaire à l'issue du stage.

Après la formation

Une mesure de l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles et l'évolution des compétences est réalisée 3 mois après sous forme de sondage dématérialisé.

VALIDATION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de fin de formation.

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 30

E-mail : formation.continue@itemm.fr

Les demandes sont traitées dans un délai maximal de 2 semaines à compter de la réception de la candidature. Toute acceptation fera l'objet d'un entretien pédagogique préalable.